



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E94470

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2027

ÉDITÉ LE

28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1990

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 24/01/2025
0

Raison sociale : CARREIRA LEONEL

13 BOULEVARD DU CHATEAU
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Téléphone : 06 08 77 92 19

Fax :

Siret : 353 667 124 00047

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2102788-001

Portable :

Site Internet :

E-mail : carreira.leonel@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 194034098 L 001

Responsabilité légale :

CARREIRA LEONEL CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194034098 L 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/07/2026

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/09/2026
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.